

INFORMATIONS concernant les RESULTATS des DELESTAGES de MASTER 1

Les résultats seront disponibles le **Vendredi 5 avril 2019 à partir de 14h** en ligne sur le site internet de Paris 1 :

Taper : <http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Scolarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ».

Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

Attention :

aucun relevé des notes de délestage ne sera adressé aux étudiants

Vous pourrez imprimer vos résultats via votre ENT mais l'accès à vos notes sera suspendu pendant la session d'examen de mai-juin pour la saisie des notes.

Les résultats seront à nouveau accessibles en juillet après les délibérations.

CONSULTATION DES COPIES SUR PLACE

uniquement par l'étudiant en personne muni de sa carte d'étudiant (voir dates ci –dessous)

Si vous souhaitez consulter votre copie, vous êtes priés de vous inscrire impérativement par mail à : cavmaster1@univ-paris1.fr au plus tard 48h avant la date de la consultation en précisant vos noms (nom de jeune fille pour les femmes mariée, votre option de master et la matière

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

MERCREDI 10 AVRIL A 14H AU C.A.V.E.J.

DROIT DES SERVICES PUBLICS

JEUDI 11 AVRIL A 10H AU C.A.V.E.J.

DROIT FISCAL DES AFFAIRES

VENDREDI 12 AVRIL A 14H AU C.A.V.E.J.

DROIT BANCAIRE

LUNDI 15 AVRIL A 9h30H AU C.A.V.E.J.

DROIT JUDICIAIRE PRIVE

JEUDI 18 AVRIL A 14H AU C.A.V.E.J.